



Flash Info :

Régularisation des heures de badgeages .

Le 24 mars 2020

Depuis la mise en œuvre des nouvelles mesures relatives au Covid-19 à la porte d'entrée principale (3 personnels maximums au niveau des sas entrée et sortie, distanciation sociale d'un mètre), bon nombre d'agents sont pénalisés et se voient décompter des minutes.

Suite à une intervention de **Force Ouvrière** auprès de la Direction Interrégionale de Paris, il a été décidé d'une régularisation effective des heures à la fin du mois pour les agents impactés.

Le bureau local Force Ouvrière demande aux agents de rester néanmoins vigilants et de faire remonter les difficultés liées aux heures non prise en compte.

Le bureau local